

## Emplois d'avenir : 800 ambassadeurs de l'efficacité énergétique d'ici 2015



Mardi 30 octobre dernier, l'Anah faisait partie des trente premiers signataires s'engageant à développer le dispositif des emplois d'avenir. L'engagement signé entre l'État et l'Agence vise la création de 800 emplois d'avenir dédiés à la lutte contre la précarité énergétique d'ici 2015.

Ces jeunes « ambassadeurs de l'efficacité énergétique », qui seront recrutés par les collectivités locales et les associations, viendront renforcer la mise en œuvre du programme « Habiter Mieux », piloté par l'Agence.

Dans ce cadre, ils aideront au repérage et à l'information des bénéficiaires potentiels des aides et seront également mobilisés pour donner un conseil

après les travaux, afin de garantir la maîtrise de la consommation d'énergie. L'Anah diffusera d'ici la fin de l'année l'ensemble des éléments utiles à la promotion de cette initiative (fiche de poste, éléments de formation à la prise de poste, diaporama de présentation...). [En savoir plus](#)

# 10 000

C'est le nombre de places en centres d'hébergement rénovés depuis 2009, grâce au plan d'humanisation subventionné par l'Anah.

[En savoir plus](#)

### AGENDA

#### NOVEMBRE

**23** : Signature d'une convention d'OPAH-RU au Havre par Dominique Braye, président de l'Anah.  
**29 et 30** : 1ère session de formation à la conduite de projet pour les référents « Habiter Mieux ».

#### DECEMBRE

**5** : Conseil d'Administration de l'Anah.

#### A LIRE

### EN BREF

**Mise en place effective du partenariat Anah/GIC/La Poste : accompagner les employés de La Poste dans la rénovation thermique de leur logement**



La convention de partenariat signée en 2011 entre La Poste, le GIC, un des premiers organismes d'Action Logement, et l'Anah, entre en phase opérationnelle. Cette collaboration a pour objectif d'aider les salariés et retraités de La Poste, qui souhaitent réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur logement, à bénéficier du programme « Habiter Mieux ».

Les personnes intéressées seront orientées par le GIC vers les territoires, dès lors qu'elles sont éligibles au programme (une fiche de liaison sera transmise). Ce public pourra bénéficier par ailleurs du prêt travaux d'Action Logement, qui permet ainsi d'assurer une pleine

---

## Rapport du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées sur l'habitat et le vieillissement



### A VOIR



solvabilisation des bénéficiaires.

---

## Rapport sur les observatoires des loyers : le rôle des collectivités renforcé

Le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement a rendu public le rapport intitulé « Les observatoires des loyers ». Rédigé par Sabine Baietto-Beysson, présidente de l'Olap (Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne), et Bernard Vorms, directeur général de l'Anah (Association nationale pour l'information sur le logement), ce rapport rappelle les enjeux d'importance de la connaissance des loyers et propose de bâtir un réseau national cohérent d'observatoires locaux, encadrés par les collectivités territoriales et l'État.

La ministre a retenu les grandes orientations du rapport et annoncé la mise en place d'observatoires locaux dès 2013, en commençant par une expérimentation sur une dizaine de territoires pilotes. L'Anah est associée au pilotage national de la mise en œuvre des recommandations. [En savoir plus](#)

---

## Copropriétés du Chêne Pointu et de l'Etoile du Chêne Pointu à Clichy-sous-bois : première étape de l'engagement de l'Anah dans le cadre du nouveau protocole

Une enveloppe, d'un montant de 300.000 euros, a été débloquée par l'Anah pour des travaux urgents (ascenseurs...) à réaliser dans les copropriétés du Chêne Pointu et de l'Etoile du Chêne Pointu à Clichy-sous-bois.

C'est le premier financement qui intervient depuis la signature du protocole d'accord d'intervention partenariale, fin septembre, par les ministres du logement et de la ville. Ce protocole vise à organiser l'engagement des partenaires, l'État, la région, le département, la ville de Clichy-sous-Bois, la Caisse des dépôts et Consignations, l'Anru, et l'Anah, autour d'un projet de requalification urbaine, d'accompagnement social et de redressement des copropriétés. [En savoir plus](#)

---

## ILS ONT DIT

***"Je tiens à rendre hommage au travail qu'accomplissent quotidiennement les services déconcentrés de l'Etat, les services des collectivités délégataires, les opérateurs, qui constituent ce formidable réseau qu'est l'Anah aujourd'hui."***

a déclaré Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, lors de la clôture des Ateliers de l'Anah, le 17 octobre 2012.

**DIRECTRICE DE PUBLICATION** Isabelle Rougier **REDACTRICE EN CHEF** Hilda Schmit  
**CONTACT** communication@anah.gouv.fr

[Gérer votre abonnement](#)

*« Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez en faire la demande par email à l'adresse suivante : communication@anah.gouv.fr »*